

# GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

## PRÉVOYANCE

<b>Décès toutes causes</b>	Au choix par tranche de 30 000 € (entre 30 000 € et 300 000 €)
<b>Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)</b>	Le montant ci-dessus sera versé par anticipation, en cas de PTIA de l'adhérent. Cela met fin à la garantie Décès toutes causes.
<b>Incapacité Temporaire totale de travail / Invalidité permanente</b>	Au choix par tranche de 30 € (IJ : entre 30 et 150 € par jour)

Décès toutes causes : Maximum de 90 000 € si vous n'êtes pas salarié  
Maximum de 300% de votre salaire annuel brut si vous êtes salarié avec un maximum de 300 000 €

Incapacité Temporaire totale de travail / Invalidité permanente : dans la limite du 1000<sup>ème</sup> de votre capital décès

## ASSISTANCE RAPATRIEMENT

	PRISE EN CHARGE OU AVANCE
<b>Orientation médicale hospitalière</b>	Informations
<b>Avance de frais médicaux hospitaliers</b>	Avance des frais plafonnés à 150 000 €
<b>Suivi d'hospitalisation prévue supérieure à 3 jours à l'étranger et contrôle des coûts</b>	Informations
<b>Conseils médicaux</b>	Informations
<b>Envoi de médicaments</b>	Frais d'acheminements
<b>Présence d'un proche lors d'hospitalisation longue</b>	Hébergement plafonné à 125 €/nuit avec 7 nuits maximum + billets AR
<b>Évacuation sanitaire</b>	Frais réels du transport
<b>Transport des autres bénéficiaires</b>	Billet simple d'un membre de la famille
<b>Transfert pour insuffisance de plateau technique</b>	Frais réels du transport
<b>Bagages, animaux domestiques</b>	Frais plafonnés à 1 000 €
<b>Retour pays de résidence</b>	Billet simple
<b>Messages urgents</b>	Frais réels d'acheminement
<b>Décès d'un bénéficiaire</b>	Frais réels pour le transport du corps
<b>Retour anticipé en cas de risque de décès imminent et inéluctable</b>	Frais réels d'un montant équivalent à un billet aller-retour en France
<b>Déplacement d'un membre de la famille suite à décès</b>	Billet simple
<b>Caution pénale à l'étranger</b>	Avance des frais plafonnés à 30 500 €
<b>Frais de justice à l'étranger</b>	Frais plafonnés à 7 700 €
<b>Vol, perte ou destruction de documents</b>	Avance des frais plafonnés à 2 300 €
<b>Événement imprévu</b>	Informations en cas de grève, détournement d'avion, risque politique majeur

## RESPONSABILITÉ CIVILE

	PRISE EN CHARGE
<b>Tous préjudices confondus</b>	4 500 000 €
<b>Dommages matériels et immatériels consécutifs</b>	450 000 €
<b>Franchise</b>	150 €

**Le contrat est distribué par le réseau d'Apivia Courtage** - SAS au capital de 20 000 000 € - RCS Tours 490 625 662 - Siège social : 108 rue Ronsard 37100 Tours - ORIAS n° 09 051 617 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Exerce sous le contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. La garantie Prévoyance est assurée par SwissLife - Prévoyance et Santé - SA au capital de 150 000 000 € - RCS Nanterre 322 215 021 - Siège social : 7 rue Belgrand - 92300 Levallois-Perret - Entreprise régie par le Code des assurances. La garantie Assistance est accordée par VYV INTERNATIONAL ASSISTANCE, agissant au nom et pour le compte de : RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE, ci-après dénommée « RMA » - Union technique d'assistance régie par le Livre II du Code de la mutualité, ayant son siège social 46 rue du Moulin - BP 62127- 44121 Vertou Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vertou sous le numéro 444 269 682 00027 et inscrite au Registre National des Mutuelles sous le matricule 444 269 682. La garantie responsabilité civile vie privée est accordée par TOKIO MARINE HCC, nom commercial de Tokio Marine Europe SA, société membre du Groupe Tokio Marine HCC. Tokio Marine Europe SA est agréée par le Ministre des Finances du Luxembourg et contrôlée par le Commissariat aux Assurances (CAA) situé au 7 boulevard Joseph II, L - 1840 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. Tokio Marine Europe SA enregistrée au Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le N° B221975, son siège social est situé au 33 rue Sainte Zithe, L2763, Luxembourg. Capital social de 1 000 000 USD. Tokio Marine Europe SA (succursale en France) 6-8 boulevard Haussmann, 75441 Paris Cedex 09, est enregistrée au RCS de Paris sous le N° B 843 295 221, TVA FR 60 843 295 221, agissant en conformité avec les règles françaises du Code des assurances.